

COMMUNE D'ETOY

ANALYSE ET COMMENTAIRES DES COMPTES 2010

1. ADMINISTRATION GENERALE

102. Municipalité

102.3061 Indemnités et remboursements de frais

Les vacations des municipaux varient en fonction du nombre d'heures de travail fourni.

11. Administration

11.3151 Entretien machines de bureau, prestations informatiques

En cours d'année, Swisscom nous a informés qu'en raison de son ancienneté, notre centrale téléphonique ne pouvait plus bénéficier de la maintenance ainsi que de l'assurance d'obtenir des pièces de rechange. La centrale et les divers postes téléphoniques ont donc été changés pour le montant de CHF 21'411.80.

11.3652 Participation sur abonnements CFF - Vente à la population

La vente des abonnements annuels CFF rencontre de plus en plus de succès.

La charge supportée par la commune est en diminution : CHF 3'480.080 pour 2010 et CHF 8'080.75 en 2009.

16. TOURISME

16.3817 Attribution à la Taxe de séjour

16.4311 Recette Taxe de séjour

Les encaissements (CHF 15'762.00) sont imputés dans le compte 16.4311. La différence (CHF 7'883.00) entre ces recettes et les charges du compte 16.3... a été attribuée au fonds de réserve « Tourisme » c. 9280.4 au Passif du Bilan.

21. IMPÔTS

REVENUS	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	CHF 7'981'000.00	CHF 10'228'613.00	CHF 2'247'613.00
CHARGES	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	CHF 132'000.00	CHF 101'384.70	CHF 30'615.30

Année	Charges	Revenus	Taux
1999	132'531.05	4'425'265.30	70
2000	325'333.25	4'604'084.80	70
2001	113'052.45	5'211'080.40	70
2002	67'644.30	5'935'701.75	70
2003	73'932.95	5'670'283.80	70
2004	48'728.00	5'215'313.80	47.5 (bascule)
2005	82'943.45	6'562'437.45	57.5
2006	82'624.85	6'741'960.65	57.5
2007	114'951.55	8'174'829.30	65
2008	118'403.55	8'970'821.65	65
2009	106'181.60	8'792'412.75	65
2010	101'384.70	10'228'613.00	65

Revenus d'impôts :

L'excellent résultat de la facturation des impôts touche principalement les postes suivants :

21.4001.1 Impôts sourciers mixtes

21.4003.1 Impôts frontaliers

21.4011 Impôts sur le bénéfice net des personnes morales

21.4012 Impôts s/capital net des personnes morales

21.4040 Droit de mutation : l'encaissement de CHF 1'011'067.25 est directement liés aux achats de biens, ce qui ne sera pas forcément le cas chaque année.

21.4411.1 Impôts s/ les gains immobiliers

22. SERVICE FINANCIER

ANNEE	EMPRUNTS	INTERÊTS	TAUX MOYEN
2000	10'300'000.00	481'498.70	4.674 %
2001	8'800'000.00	408'582.60	4.643 %
2002	8'600'000.00	354'607.65	4.123 %
2003	8'400'000.00	236'285.40	2.812 %
2004	8'400'000.00	192'072.25	2.286 %
2005	8'400'000.00	234'457.75	2.791 %
2006	9'400'000.00	250'341.20	2.663 %
2007	7'800'000.00	236'764.90	3.303 %
2008	7'550'000.00	201'545.75	2.669%
2009	7'300'000.00	192'876.55	2.6421 %
2010	8'625'000.00	224'234.30	2.5998 %

Comptes	PEREQUATION	Montants imputés ds les comptes 2010	Montants imputés ds les comptes 2009	Montants imputés ds les comptes 2008
22.3521	Fds péréquation part charges	1'522'313.00	1'425'520.00	1'313'108.00
22.3522	Fds péréquation déc. année précéd.			167'002.00
22.4511	Rbt de Etat Vaud dépenses thématiques	-105'729.00	-3'792.00	-43'630.00
22.4521	Retour fds péréquation aux communes	-834'864.00	-769'416.00	-583'182.00
22.4522	Fds péréquation rbt s/déc. année préc. *	-186'577.00	-129'803.00	-317'446.00
	Total à charge de notre commune	395'143.00	522'509.00	535'852.00

22.4908 Imputation interne des frais de gestion pour le tourisme (nouveau compte)

Ce compte a été créé afin de pouvoir imputer les frais de gestion qui sont consacrés à la gestion du dicastère "Tourisme" c. 16 et 10 % des charges totales de ce compte sont imputés dans ce poste.

22.4909 Imputation d'intérêts sur emprunts travaux d'investissements des services Egouts et Eaux.

Ce compte a été créé afin de mettre en évidence les intérêts des dettes en relation avec les travaux d'investissements liés aux services des Egouts et des Eaux pour les charger dans les services respectifs. Les intérêts imputés concernent les emprunts liés aux travaux des comptes 9144 à l'Actif du Bilan. La contre-partie se retrouve dans les comptes 46.3905 et 81.3905.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Répartitions des charges salariales :

Employés communaux	Répartitions		ventilations
Buchet Jean-Luc	10%	Forêts	32.3011.1
Aubert Laurent	20%	Routes	43.3011
	10%	Parcs	44.3011
	10%	Déchetterie	451.3011
	25%	Egouts	46.3011
	25%	Eau	81.3011

Conciergerie			
Pagot David	2.50%	Ancien Collège	352.3011
	40%	Maison Commune	354.3011
	57.50%	Collège Fin	358.3011
Pittet Denis	5%	Eglise	353.3011
	95%	Salle polyvalente	355.3011
Shahini Shadet	100 %	Coll. Communaux	363.3011
Rey Olga	20%	Bâtiment du feu	356.3011
	20%	Forêts - cabane	32.3011.1
	10 %	Cure	58.3011.1
	50 %	Ancienne école	352.3011

35. BÂTIMENTS

354. Maison de Commune

354.3141 Entretien bâtiment et entourage

Le coût des travaux de réfection du local de l'ancienne poste qui se sont déroulés sur les années 2009 et 2010 a été imputé dans ce compte, à savoir :

CHF 16'500.00 solde des travaux de peinture
CHF 9'935.00 réfection des portes
CHF 33'849.00 travaux de raccordement électriques

Il est à noter que ces travaux ont été entièrement pris en charge par la commune et qu'il n'a pas été demandé de participation au locataire de l'épicerie.

355. Salle polyvalente

355.3113 Achat mobilier et équipement

L'installation de 2 nouvelles poubelles murales (CHF 5'700.00), l'achat d'un auto-cuiseur pour la cantine (CHF 7'300.00) ainsi que d'une armoire pour le sous-sol CHF 5'360.00) ont occasionné un dépassement de ce compte.

356. Bâtiment des pompiers

356.3141 Entretien

L'année 2010 a vu 2 nouveaux locataires pour l'appartement de 3 pièces et le studio. Dans le premier objet, des travaux de peinture et le changement d'un four ont été effectués pour CHF 6'800.00. Le studio a, quant à lui, nécessité un rafraîchissement complet au niveau des peintures, du sol et des sanitaires (CHF 9'800.00).

358. Collège de la Fin

358.3113 Achat mobilier et équipements

Outre les achats prévus au budget comme le remplacement d'une auto-laveuse, le changement de l'adoucisseur d'eau (CHF 6'000.00) a occasionné une charge supplémentaire dans ce poste.

358.3141 Entretien bâtiment et entourage

Les 2 chaudières anciennes du collège ont été remplacées par une nouvelle chaudière à gaz pour CHF 19'400.00. Le remplacement de 9 stores à lamelles (CHF 14'600.00) a lui aussi été imputé dans ce poste, ce qui explique le dépassement du budget.

362. Collège Etoy 2/3 et Buchillon 1/3

362.3141 Part Etoy frais entretien collège intercommunal

362.4271 Location salles scolaires

La gestion de ce bâtiment est assurée par la commune de Buchillon. Elle paie les frais d'entretien et reçoit les locations des salles scolaires. Seule la part d'Etoy est imputée dans ces deux comptes.

362.4803 Prélèvement sur fonds de réserve

En 2010, les frais du Collège intercommunal se sont montés à CHF 76'790.05 et les locations de classes à CHF 66'760.05. La différence représente une charge de CHF 10'030.00. Pour compenser ces charges, cette somme a été prélevée dans le fonds de réserve du collège intercommunal c. 9282.61 au Passif du Bilan.

363. Collège Les Communaux

363.3011 conciergerie

La baisse de ce poste provient du fait que les charges salariales avaient été calculées sur une période de 6 mois alors que le poste de concierge a été opérationnel au début août.

363.3113 Achat mobilier et équipement

L'achat de matériel divers et petit mobilier relatifs au ménage du nouveau collège et non compris dans les travaux de construction ont été imputés dans ce poste (balais, pelle à ordures, distributeurs d'air frais, portes battantes, bibliothèques, diable d'empilage, etc...).

4. TRAVAUX**42. Service de l'urbanisme et police des constructions**

42.3181.5 Honoraires conseiller juridique

En sus des procédures ordinaires, des honoraires assez importants ont été facturés pour le recours contre la gravière des Bruyères.

43. ROUTES

43.3141.1 Entretien, achat et transports matériaux

43.3141.2 Entretien lignes blanches et achats signaux

43.3141.3 Eclairage public

43.3181.3 Honoraires et prestations de service

Comme vous pouvez le constater ces comptes de charges accusent un très large dépassement par rapport au budget. Citation du municipal en charge : "Je vous rassure tout de suite que cet état de fait n'est pas le résultat du fait que le Municipal des finances soit également le responsable des routes..." Le tableau ci-après vous renseigne sur les détails de ces dépassements.

Travaux d'entretiens des routes 2010			
lieu	type de travaux	montants	total récapitulatif
Les Communaux	travaux	431'284.25	
	honoraires	21'696.80	
	marquage	8'173.95	
	total		461'155.00

Centre du Village	travaux	374'679.20	
	éclairage	307.70	
	honoraires	35'198.20	
	marquage	16'293.40	
	total		426'478.50

Sous-la Ville	travaux	66'164.00	
	éclairage	8'300.05	
	honoraires	2'463.50	
	marquage	663.20	
	total		77'590.75

Noyer - Girod	travaux	81'139.60	
	total		81'139.60

Somme totale des travaux			1'046'363.85
---------------------------------	--	--	---------------------

Explications de ces travaux :

Nous avons du remettre en état le carrefour de la route de la Gare à la hauteur du Collège des Communaux. En même temps, nous avons entrepris des travaux d'entretien de cette route ainsi que des places autour de la Salle Polyvalente et de son chemin d'accès. Nous avons tenu compte de ces travaux dans le préavis no 4/09 "Construction du collège Les Communaux", mais la comptabilisation a été imputée dans les travaux d'entretien.

Au Centre du Village, nous devons entreprendre des travaux de réfection dus au fait que plusieurs chambres (eau, égout, électricité) étaient à refaire. C'est pourquoi, nous avons également profité de ces travaux pour rétablir la route, ce qui nous a permis de mettre à disposition de la population 2 places d'arrêt bus couverts et de ne pas occasionner trop de nuisances (travaux qu'une seule fois) aux habitants et commerces du quartier.

Sous-la Ville : vu l'ouverture de la nouvelle école des Communaux, nous avons effectué des travaux de réfection sur la chaussée (cheminement piétonnier) afin de sécuriser le trajet des écoliers.

Suite à l'ouverture de MICASA et du garage Migrolino, le carrefour de ce giratoire sur la RC1 a été modifié à leur frais. Nous en avons profité pour entreprendre des travaux de réfection sur le chemin de Noyer-Girod (chaussée, appels d'eau et autres).

Le dépassement total de ces comptes, par rapport au budget, s'élève à CHF 931'765.25. Une partie de cette somme nous sera remboursée via la péréquation communale (dépenses thématiques).

45. ORDURES MENAGERES

451. Ordures ménagères et déchetterie

Quelques explications sont données dans le chapitre "Déchetterie" du rapport de gestion.

451.3189 Frais pour information envers la population

La commune a participé à raison de CHF 1.50 par habitant, à la campagne d'informations sur les déchets, mise en place par la Maison Valorsa.

46. RESEAU EGOUTS ET EPURATION

46.3141 Entretien canalisations et collecteurs

Les charges particulièrement basses de ce poste proviennent d'une part, du fait qu'une partie des travaux de réhabilitation du collecteur "Chenalette-Senaugin" a déjà été réalisé en 2009 et d'autre part, du fait que l'entretien courant a été moins coûteux que les années précédentes.

46.3181 Honoraires et prestations de service

Les contrôles de projets de rétentions, les suivis de constructions, les réparations de collecteur et contrôles de séparatifs pour de nouvelles constructions ont engendrés des honoraires plus élevés que prévus de la part du bureau d'ingénieurs Miaz-Weisser.

46.3905 Imputation d'intérêts s/emprunts travaux égouts-épuration

Les intérêts liés aux investissements du Service des Egouts figurant à l'Actif du Bilan, sont comptabilisés dans ce compte. Les recettes du réseau d'égouts contribuent ainsi au paiement des intérêts relatifs à ce service. La contrepartie se retrouve dans le service financier c. 22.4909.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

51. Enseignement primaire

51.3521.1 Participation à l'enseignement primaire Gpt d'Aubonne

La baisse des charges provient essentiellement de la réduction du coût des transports liée à des mesures d'économie.

51.3012 Indemnités devoirs surveillés

51.3031 Assurances sociales AVS-AC-AF

51.4523 Rembt du Grpt s/traitements devoirs surveillés.

Les traitements versés aux personnes en charge des devoirs surveillés sont imputés dans les 2 premiers comptes. Le Groupement rembourse ces charges qui sont imputées dans le 3^{ème} compte.

51.3522 Rembt au Grpt bons devoirs surveillés

51.4332 Financement de parents pour devoirs surveillés

Les élèves ayant eu recours aux devoirs surveillés ont versé à la commune une petite participation imputée dans le 2^{ème} compte de produit. Cette somme a été reversée au Groupement scolaire (1^{er} compte de charge).

52. Enseignement secondaire

52.3511 Participation à l'enseignement secondaire du Gpt d'Aubonne

Les charges légèrement plus élevées que le budget sont influencées par le nouveau collège des Communaux (part à reverser plus importante pour tous les participants au Groupement en raison des coûts du nouveau bâtiment).

550. Activités parascolaires

550.3011 Traitements animateurs- personnel cantine

550.3031 Assurances sociales AVS-AC-AF

550.4523 Participation du Groupement s/traitement pers. cantine

Les 2 premiers comptes concernent les salaires versés aux surveillants de la cantine. Ces traitements sont pris en charge par le Groupement scolaire et remboursés à la commune (imputation dans le 3^{ème} compte).

550.3113 Achat mobilier et équipement

550.3131 Achat de produits alimentaires

550.3171 Achat petit matériel et ppts pr animation

550.3181 Frais téléphone cantine et divers

550.3191 Cotisations, abts revues

Ces comptes sont utilisés pour le ménage courant du Centre des Jeunes.

550.3522.1 Part frais exploitation Centre des Jeunes

La part versée au Centre des Jeunes d'Aubonne a été comptabilisée dans le compte 11.3521 (CHF 13'490.00) et non dans celui-ci.

550.3522.2 Rembt au Groupement bons cantine

550.4333 Encaissements bons cantine scolaire Etoy

Les élèves utilisant les services de la cantine achètent des bons qui sont imputés dans le 2^{ème} compte de produits. Ces encaissements sont reversés au Groupement scolaire (imputation dans le 1^{er} compte). Il est à noter que c'est le Groupement scolaire qui paie directement les factures de préparation des repas (Maison Compass).

550.4359 Vente de produits

Le Centre des Jeunes d'Etoy gère un petit kiosque qui vend quelques produits (chocolats, boissons, biscuits...).

550.4659 Participation de tiers

En 2010, Migros a fait un don de CHF 5'000.00 au Centre des Jeunes.

6. POLICE

60. Service de Police

60.3188 Prestations surveillance Securitas

Un contrat de surveillance des différents bâtiments communaux a été passé avec la maison Securitas. Ces prestations ont débuté en avril 2010.

60.3189 Prestations surveillance gendarmerie

60.4521 Participation frais gendarmerie Com. Buchillon-Allaman

La facture globale versée à l'Etat de Vaud est imputée dans le 1er compte pour CHF 145'000.00. Les Communes de Buchillon et d'Allaman reversent respectivement 20% et 15% (imputation dans le 2^{ème} compte). La part nette supportée par Etoy est de CHF 94'250.00.

7. SECURITE SOCIALE

72. Facture sociale

Le coût total de la facture sociale est réparti dans les comptes suivants :
72.3511.1, 72.3511.2, 72.3511.5 et 53.3511

Pour 2010, les acomptes provisionnels facturés à la Commune d'Etoy s'élèvent à

CHF 3'667'935.00

Pour rappel, le coût de la facture sociale est réparti à raison de 50 % pour les communes et 50 % pour l'Etat de Vaud.

La facture sociale a été payée sous la forme de 4 acomptes. Le décompte final 2010 nous parviendra seulement au mois d'août 2011.

72.4514 Rembours. s/déc. final année précédente.

Le Canton a reversé la somme de CHF 443'933.00 sur le décompte final 2009 de la facture sociale.

Facture 2010 Acomptes CHF	Budget 2010 CHF	Facture finale 2009 CHF	Facture finale 2008 CHF
3'667'935.00	3'651'467.00	3'310'180.00 /. 443'933.00 = 2'866'247.00	3'374'725.00

81. SERVICE DES EAUX

81.3111.1 Achat compteurs et petit matériel

L'achat d'un compteur de remplacement pour l'Institut l'Espérance a été imputé dans ce poste (non budgété).

81.3111.2 Pose nouvelles BH et prises d'eau

Le déplacement d'une BH devant l'entrée de Pfister a occasionné un dépassement (non budgété).

81.3141.2 Entretien réseau, sources et stations de pompage

Le montant des dépenses est nettement moins élevé que celui prévu au budget car nous avons renoncé à poser le filtre de la source Jotterand ainsi que le by-pass projeté pour la remise en pression de la zone 4.

81.3181 Honoraires et prestations de service

Le dépassement du budget provient d'une part d'honoraires concernant l'établissement d'un projet pour le gainage de la conduite de refoulement de la source Vosette, et, d'autre part, des coûts d'analyses effectuées pour des problèmes sur le réseau de l'Institution de l'Espérance liés à l'établissement (débits / pression) du PDDE (Plan Directeur de Distribution de l'Eau).

81.3521 Exploitation du réseau d'eau des Pontets / Etoy-Buchillon / Part d'Etoy

Le changement de la conduite d'aspiration et de la pompe / moteur du PC3 ainsi que des essais de pompage pour l'établissement des zones de Chanivaz participent à l'augmentation des charges.

BILAN

Récapitulation des investissements des patrimoines administratifs et financiers entrepris en 2010 :

Comptes	Objet	No Tabl.	Investissements	Amortissements	Subventions
9141.42	Aménag.routiers Gd Pré-B.Rossé	501		2'531'245.20	
9141.71	Etude passage sous-voies CFF	501	1'550'633.45		200'000.00
					600'000.00
					200'000.00
9143.80	Crédit ét. nv.collège Les Communaux	501	7'440'043.55	7'098'754.80	1'444.00
9144.41	Mise sépar. Eau Gd Pré-B.Rossé	504	0.00	440'341.50	
9144.42	Mise sépar. Egouts Gd Pré-B.Rossé	504	0.00	515'817.75	
9144.49	Déviat.coll.EC En Pallatex	504	0.00	708'137.60	
9144.81	Etude constr. réservoir Les Rippes	504	0.00		
9144.82	Construction réservoir Les Rippes	504	739'505.25		315'985.15
9144.92	Rempl. Conduite RC1 Bellev.-Allaman	504	486'732.90		13'661.70
	TOTAUX		10'216'915.15	11'294'296.85	1'331'090.85
			Tableau ch.50	Tableau ch.68	Tabl. 66 + 61
	Total des recettes 68 + 66	6		12'625'387.70	
	Augment. investis. patrim. admin.	69	-2'408'472.55		

Patrimoine financier

Comptes	Objet	Investissements	Amortissements	Subventions
		0.00	0.00	
	Amort. p/reprise réserve		0.00	
	Totaux Patr.admin. + financier	10'216'915.15	11'294'296.85	1'331'090.85
	Augment. investis. patrim. admin.+ fin.	-2'408'472.55		

CONCLUSIONS

Avant les attributions et amortissements obligatoires, la situation du compte de fonctionnement est la suivante :

CHARGES CHF 12'985'904.85
REVENUS CHF 15'286'012.40

EXCEDENT DE RECETTES :	CHF 2'300'107.55
-------------------------------	-------------------------

RESULTAT FINAL 2010		Montant	Solde bén.
Avant tous les amortissements	net		2'300'107.55
Prélèvement Fds réserve Protect. Civile	A	40'887.50	2'340'995.05
Prélèvement Fds réserve Collège Interc. Et.-Buch.	B	10'030.00	2'351'025.05
Amortissements et attributions obligatoires	C	-464'302.00	1'886'723.05
Attribution à divers des fonds de réserve	D	-1'870'075.65	16'647.40
Attribution à des fonds de réserve spéciaux		-7'883.00	8'764.40
			Excédent

A) Prélèvements sur le fonds de réserve Abri PC c. 9282.0

B) Prélèvement sur le fonds de réserve du Collège Etoy-Buchillon c.9282.61

C) Les amortissements et attributions obligatoires touchent les comptes suivants :

Services des Egouts c. 46.3811 - c. 9144.42 Amortis. Mise sépar. Egts Ch. Gd Pré-Clos Devant

Service des Eaux : c. 81.3811 - c. 9144.41 Amortis. Mise sépar. Eau Ch. Gd Pré-Clos Devant

D) Attribution à divers fonds de réserve : c. 23.3801 à c. 9282.3 réserve Aide sociale, c. 9282.31 réserve "Petite Enfance", c. 9282.6 Mise en réserve pour travaux futurs

E) Attribution à des fonds de réserve spéciaux : C. 16.3817- c. 9280.4 réserve "Tourisme"

Amortissements par reprise des réserves directement par le Bilan :

Les fonds de réserve "Egouts" (c. 9280.2) et "Eau" (c.9280.3) ont permis d'amortir les investissements du collecteur de Pallatex (c.9144.49) et de la mise en séparatif du Ch. du Gd-Pré et Clos Devant (c.9144.41 et 9144.42) pour CHF 1'199'994.85.

La reprise de la provision pour travaux futurs du c. 9282.6 a permis d'amortir les aménagements routiers du Ch. du Gd-Pré et Clos Devant (c. 9141.42) ainsi qu'une grande partie du Collège des Communaux pour CHF 9'630'000.00.

Détails :

Reprise des réserves amortis. Actif Bilan	Débit	Crédit	Montant
Amort. Trav.EC En Pallatex p/prélèv. s/fds Egts	9280.2	9144.49	708'137.60
Amortis. part. Ch. Gd Pré-CI.Dev. p/prélèv.s/ds fds Egts	9280.2	9144.42	230'142.95
Total amort. 9280.2			938'280.55
Amortis. part. Ch. Gd Pré-CI.Dev. p/prélèv.s/ds fds Eau	9280.3	9144.41	261'714.30
Total amort. 9280.3			261'714.30
Total amort. 9280			1'199'994.85
Amort.tot.amén.routiers Gd Pré-CI.Dev.p/prélèv.s/fds rés.	9282.6	9141.42	2'531'245.20
Amort. part. Coll.Les Communaux p/prélèv.s/fds rés.	9282.6	9143.80	7'098'754.80
Total amort. 9282			9'630'000.00

La clôture finale des comptes se traduit ainsi :

	COMPTES	BUDGET
CHARGES	CHF 15'328'165.50	CHF 12'207'978.00
REVENUS	<u>CHF 15'336'929.90</u>	<u>CHF 11'852'353.00</u>

EXCEDENT	CHF	8'764.40	DEFICIT	CHF	355'625.00
-----------------	------------	-----------------	---------	-----	------------

L'excédent de recettes de CHF 8'764.40 est imputé à Capital c. 9290 au Passif du Bilan dont le montant final au 31.12.2010 s'élève à **CHF 409'038.70.**

Evolution des charges et revenus de 2000 à 2010 en tenant compte uniquement des amortissements obligatoires.

ANNEE	CHARGES	REVENUS		RESULTAT AVANT AMORT. OBLIG.		RESULTAT APRES AMORT. OBLIB.
2000	6'410'113.35	8'126'851.00	Bénéf.	1'716'737.65	Bénéf.	1'490'683.75
2001	7'267'490.90	10'641'156.05	Bénéf.	3'373'695.15	Bénéf.	2'929'850.70
2002	7'877'247.95	9'440'769.60	Bénéf.	1'563'521.65	Bénéf.	974'642.40
2003	8'498'633.30	9'073'462.10	Bénéf.	574'828.80	Bénéf.	177'960.95
2004	8'017'166.50	8'653'503.80	Bénéf.	636'337.30	Bénéf.	381'793.35
2005	12'228'494.70	15'668'573.40	Bénéf.	3'440'078.70	Bénéf.	3'070'213.60
2006	9'838'993.00	10'635'747.45	Bénéf.	796'754.45	Bénéf.	374'206.80
2007	11'409'946.20	17'362'415.10	Bénéf.	5'952'468.90	Bénéf.	4'908'862.40
2008	10'932'103.70	16'073'251.00	Bénéf.	5'141'147.30	Bénéf.	3'918'784.75
2009	10'958'078.40	13'500'089.35	Bénéf.	2'542'010.95	Bénéf.	1'962'615.20
2010	12'985'904.85	15'286'012.40	Bénéf.	2'300'107.55	Bénéf.	1'886'723.05

Les excellents résultats des comptes 2010 proviennent essentiellement de la facturation des différents impôts c. 21 (+ CHF 2'247'600.00 p/rapport au budget) et des remboursements sur le décompte final de la facture sociale (CHF 443'900.00) et de la péréquation (CHF 186'500.00). Ces rentrées ont notamment participé aux importantes réfections de diverses routes c. 43 (dépassement de CHF 931'700.00 – explications p.5-6-7).

C'est avec satisfaction donc que la Municipalité vous présente ces résultats et souhaite que la marge d'autofinancement confortable se maintienne à l'avenir, ceci afin d'être en mesure de répondre aux besoins des résidents de notre village.

Etoy, le 18 mai 2011

Le Syndic :

M. Roulet



La Boursière :

E. de Mestral

Délégué municipal : M. Daniel FIORA.